



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 6^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication 13 octobre	Étape 1 (20 %) 23 novembre	Étape 2 (20 %) 29 février	Étape 3 (60 %) 12 juillet	MELS (10%) 12 juillet
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement				
Lire (40 %)		✓	✓	✓	✓
Écrire (40 %)		✓		✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓	
Anglais					
Communiquer oralement en anglais (45 %)			✓	✓	
Comprendre des textes lus et entendus (35 %)			✓	✓	
Écrire des textes (20 %)			✓	✓	
Mathématique					
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓	✓	✓
Éthique et culture religieuse (100 %)			✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓	
Science et technologie (100 %)		✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé (100 %)		✓	✓	✓	
Art dramatique (100 %)			✓	✓	
Musique					
Inventer des pièces vocales ou instrumentales ET Interpréter des pièces musicales (70%)	✓	✓	✓		
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades (30%)	✓	✓	✓		

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 6^e année, les élèves sont soumis à des épreuves ministérielles obligatoires. L'une en mathématique (raisonner et résoudre) et une autre en français (lecture et écriture).

De plus, la compétence suivante fera l'objet d'un commentaire à l'étape 3.

Organiser son travail

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.